Justificatif généré le 07/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 07/07/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/684560
N° d'annonce : 684560

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 27.539.129,10 €

Siège social : 101 avenue Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

382 096 451 R.C.S. Nanterre

Suivant la décision du Président du 30 juin 2023, le capital a été modifié :

La conversion de 12.205 BSA 2024 donnant lieu à la création de 2.441 actions nouvelles ayant eu lieu sur la période du 1er janvier au 30 juin 2023, le Président constate l'augmentation du capital ainsi fixé à 27.539.861,40 euros et divisé en 91.799.538 actions de 0,30 euros chacune.

L'article 6 des statuts est modifié.

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2023, l'Assemblée a décidé :

· de nommer les administrateurs suivants :

– Monsieur Olivier BALVA né le 12 janvier 1970 à Strasbourg (67), demeurant 82 rue de Cléry – 75002 Paris, pour une période de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

– Monsieur Emmanuel CENNELIER né le 22 février 1968 à Montreuil (93), demeurant 28 rue de l'Egalité – 93170 Bagnolet, pour une période de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

– Monsieur Philippe BRUN née le 02 janvier 1958 à Lyon 3è (69), demeurant 9 avenue de la Condamine – 38700 Corenc, pour une période de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

· de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Michel SEBAN.

· de révoquer les mandats d'Administrateur de :

o Monsieur Georges SEBAN,

o Monsieur Clément WEBER.

Suivant le procès-verbal du Conseil d'administration du 30 juin 2023, le Conseil a décidé de nommer à l'unanimité Monsieur Olivier BALVA en tant que Président Directeur Général.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Mentions seront portées au RCS de Nanterre.

Pour avis,

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNtlfN9h
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNtlfN9h

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)